

# COMMENT DECLARER UN SINISTRE AUTOMOBILE SUR VOTRE ESPACE CLIENT ?

[HTTPS://PLENITA.COURTIER-EN-LIGNE.COM](https://plenita.courtier-en-ligne.com) OU

DEPUIS NOTRE SITE INTERNET  
[HTTPS://WWW.PLENITA.FR/](https://www.plenita.fr/)



le Social & le Médico Social par conviction

**VOUS-POUVEZ  
DECLARER VOS  
SINISTRES DEPUIS  
VOTRE ESPACE  
CLIENT**

**POUR VOS CONTRAT:**

- **AUTO MISSION**
- **FLOTTE DE  
VÉHICULE**

# PROCEDURE

Connectez-vous avec votre identifiant ET votre mot de passe sinon demandez-le-nous



Allez dans l'onglet contrat, sélectionnez le contrat souhaité



Allez dans l'onglet : Déclarer un sinistre

# POUR UN SINISTRE AUTO

## Ce qui est à compléter:

- La **Nature** à savoir si c'est du:
  - Bris de glaces,
  - un accident en CIRCULATION ( véhicule était en train de circuler sur la route)
  - en MANOEUVRE ( une structure fixe type trottoir, plot en béton, portail...)
  - En STATIONNEMENT ( véhicule à l'arrêt)
- Type accident ;MATERIEL, CORPOREL, MIXTE les deux
- La date
- L'heure de l'accident
- Les circonstances SUCCINTES:
  - Choc avec tiers en circulant,
  - Choc avec un corps fixe
  - Choc avec un animal
  - Véhicule stationné retrouvé endommagé
  - Sort d'un parking
  - ...

# POUR UN SINISTRE AUTO

## Ce qui est à compléter:

- L'adresse de l'accident la Rue et la ville
- Le code postal
- Si vous avez vos propres references, indiquez la
- Le regroupement correspond à l'association locale
- Indiquez les dommages du véhicule succinctement suite à l'accident, ex:
  - Choc avant, arrière
  - Aile arrière droite ou gauche
  - Porte avant , arrière, droite ou gauche
  - ...
- Indiquez seulement si c'est avec un tiers identifié ou sans tiers
- les coordonnées du conducteur
- Le lieu de réparation et d'expertise du véhicule
- N'oubliez pas d'insérer vos éléments habituels de declaration:
  - constat amiable,
  - formulaire de déclaration,
  - carte grise,
  - permis de conduire...

# DEUX POSSIBILITES:

**La création** d'un sinistre sur courtier en ligne permet d'enregistrer votre création, cela veut dire que vous avez enregistré le sinistre, mais qu'il ne nous a pas été envoyé,  
Il peut encore être complété/modifié.

**lorsque vous Soumettez**, cela indique que vous souhaitez envoyer l'information à PLENITA.  
A partir de ce moment là il n'est plus modifiable depuis votre espace.

## **SUITE A LA CREATION**

Vous recevrez un mail de confirmation de création,

A la fin de votre création nous recevrons également un mail de confirmation qui nous permettra de prendre la main et terminer l'instruction du dossier,

Nous vous contacterons pour la suite: expertise, demande de pièces complémentaires...